

# Regards croisés sur les zones humides

DES FEMMES ET DES HOMMES S'ENGAGENT



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Rhône-Alpes

# Sommaire

Préface.....	1
Les zones humides en bref.....	2
Les zones humides : l'affaire de tous!.....	4
Ils décident et impulsent.....	5
Ils mettent en œuvre.....	11
Ils expérimentent et améliorent les savoir-faire.....	17
Ils surveillent et analysent.....	23
Ils sensibilisent et créent du lien.....	28
Ce qu'ils nous enseignent.....	33
Vous aussi vous souhaitez agir?.....	36

# Préface

Assez étudié, maintenant agissons ! Pendant que nous parlons, les zones humides continuent de régresser en France. L'heure est à l'inflexion. C'est ce que cet ouvrage vient judicieusement marquer de son sceau.

Nous disposons maintenant d'une solide base d'inventaires des zones humides, bien trop importante pour ne plus agir. Dix ans de travail des meilleurs experts ont permis de localiser les zones humides : aménageurs, collectivités, particuliers, personne ne peut ignorer leur présence.

Les zones humides, ce sont mille services gratuits : zones tampon face aux crues, soutien des étiages, filtration des pollutions, réservoir ultime de biodiversité face aux accidents climatiques. Reconquérir les zones humides, c'est bon pour la dépense publique.

L'Agence de l'eau a pris le virage de la reconquête des zones humides en doublant ses engagements financiers pour les milieux à plus de 400 millions d'euros, avec son programme d'action 2013-2018 "Sauvons l'eau", qui prévoit des aides très avantageuses (de 50 % à 80 % de subvention) pour les projets de restauration et de préservation. Elle s'est engagée aussi, avec les quatre Conservatoires des espaces naturels de Rhône-Alpes, à susciter une dynamique d'actions et de travaux de restauration et de préservation chez les collectivités. Mettre en place des moyens d'animation sur le terrain pour mobiliser de nouvelles maîtrises d'ouvrage, animer une "hotline zones humides" pour tous les acteurs qui souhaitent s'engager, et créer une vitrine de zones humides exemplaires, voilà trois moyens mis en place grâce à ce partenariat.

Car la préservation des zones humides est aussi une histoire d'hommes et de femmes qui s'engagent, sur des projets de territoire. Les portraits de cet ouvrage en sont un beau témoignage.

**Martin Guespereau,**  
directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse



Véritables éponges naturelles, les sphaignes sont capables d'absorber jusqu'à 26 fois leur poids sec en eau.

# Les zones humides en bref

Les mares, marais et autres zones humides jouent un rôle essentiel pour le développement durable des territoires. Ce patrimoine commun en péril doit être préservé et valorisé pour en garantir l'avenir.

## Régulation des excès du climat (sécheresses, inondations) :

telles des éponges, les zones humides stockent l'eau à la saison pluvieuse et la restituent peu à peu, y compris en période sèche. Elles contribuent ainsi à réguler les crues et à soutenir les étiages.

## Réservoir de biodiversité :

en France, 100 % des amphibiens, 50 % des oiseaux et 30 % des espèces végétales remarquables et menacées dépendent directement des zones humides.

## Épuration de l'eau et approvisionnement des populations en eau potable :

les zones humides et leur végétation participent au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau en agissant comme un filtre épurateur. Elles contribuent également à son infiltration et au rechargement des nappes phréatiques.

**Les zones humides nous rendent de nombreux services**

## Auxiliaire d'une activité agricole adaptée :

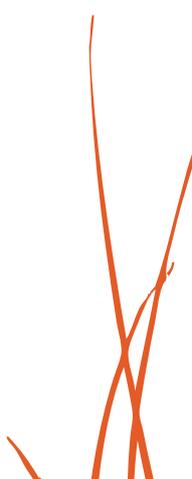
fauchées ou pâturées, les zones humides offrent une ressource alimentaire intéressante pour les troupeaux, en particulier en période de sécheresse.

## Support de nombreuses activités économiques et de loisirs :

les zones humides garantissent des paysages de qualité et des usages variés (pisciculture, pêche, chasse, promenade...).

## Source d'inspiration pour les artistes :

avec leurs paysages et leurs lumières si particulières, les zones humides ont de tout temps inspiré poètes, peintres et autres artistes.

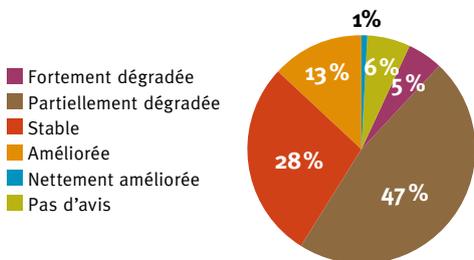


## Un patrimoine en péril... Prenons-en soin!

70 % des zones humides ont disparu en France depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, dont la moitié entre 1960 et 1990 : une situation essentiellement due aux activités humaines.

Depuis les années 90, les zones humides sont enfin reconnues et font l'objet de plans d'actions à différentes échelles. Néanmoins, même s'il a été ralenti, le déclin des zones humides se poursuit, comme le révèlent les résultats de l'enquête nationale à dire d'experts, menée en 2011 par le ministère en charge de l'écologie. Compte tenu de l'ampleur des enjeux, une mobilisation de tous les acteurs s'avère plus que jamais indispensable!

### Avis de synthèse des experts sur l'évolution de l'ensemble des sites enquêtés entre 2000 et 2010



Source : Commissariat général au développement durable, "Résultats de l'enquête nationale à dire d'experts sur les zones humides. État en 2010 et évolution entre 2000 et 2010", Collection Études et documents, n° 70, octobre 2012

## Combien ça coûte ?

Les zones humides sont source de richesses, mais également d'économies : elles rendent gratuitement leurs services, ce qui permet d'éviter des dépenses importantes, pour purifier l'eau par exemple. Si 20 000 hectares de zones humides venaient à disparaître, les services et bénéfices correspondants perdus, sur 50 ans, s'élevaient entre 405 et 1 400 millions d'euros. À titre de comparaison, l'acquisition et l'entretien de la même surface, sur 50 ans, sont estimés entre 200 et 300 millions d'euros.

Source : Commissariat général au développement durable, "Évaluation économique des services rendus par les zones humides", Collection Études et documents, n° 23, juin 2010

mares  
prairies humides lones  
mouillères marais forêts alluviales  
mouilles sagnes îlots  
narcettes  
bras morts tourbières  
marécages



# Les zones humides : l'affaire de tous !

Élus locaux, agriculteurs, propriétaires, chasseurs, pêcheurs, scientifiques, naturalistes ou simples citoyens... Un peu partout, des acteurs s'impliquent pour préserver et valoriser ce précieux patrimoine.

Dans ce recueil, nous avons fait le choix de donner la parole à quelques-uns, pour qu'ils nous parlent de leur engagement, de leurs motivations et des enseignements qu'ils tirent de leur expérience.

Les 23 personnes, dont les propos sont ici rapportés, témoignent de la **diversité des parcours, des sensibilités et des convictions**.

Pour rythmer la lecture et faciliter la compréhension, leurs témoignages sont classés en fonction de la nature de leur intervention sur le terrain, quels que soient leur rôle et leur statut.

Au-delà de ce panel de 23 acteurs, nous souhaitons remercier plus largement toutes celles et ceux qui portent ce même engagement en Rhône-Alpes.



Sur leur territoire, à différentes échelles,  
ils prennent l'initiative de faire des zones humides  
des sujets prioritaires.

# ils décident et impulsent





« Le dialogue est essentiel  
pour que tout le monde s’y retrouve »

## Charles Jullian

Propriété de la commune de Taluyers, le marais de Morlin est l’un des derniers marais du département du Rhône. Sensible à ce patrimoine naturel d’exception, la municipalité s’efforce de le préserver.

“ Je suis natif de Taluyers, fils de paysan. Petit, je suivais mon père à la chasse sur la plaine de Berthoud et les landes de Montagny, à la recherche des sarcelles et bécassines dans les zones humides. Ce territoire que j’ai parcouru en culottes courtes, j’y suis profondément attaché!

Alors, quand dans les années 80, le maire de la commune a eu pour projet de transformer le marais de Morlin en terrain de golf, nous sommes montés au créneau avec l’association de chasse locale. Nous nous sommes efforcés d’intégrer le marais au **périmètre de l’arrêté préfectoral de protection de biotope** des “Prairies et landes du plateau de Montagny”, mais sans succès face au refus de la commune. À l’époque, ce n’était pas facile, il y avait peu d’éléments pour justifier la conservation des zones humides.

Nous avons alors monté une liste d’opposition et, une fois élus, nous avons repris le projet avec une autre approche, **en privilégiant une communication positive et une concertation large** avec les agriculteurs et la population locale. C’est ainsi que de premières mesures de préservation et de gestion ont pu être prises sur le marais dès le début des années 90, grâce aux collectivités qui se sont impliquées (Communauté de communes et Département).

Ce que je retire de cette expérience? C’est important de dialoguer ensemble et de **travailler sur une convergence d’intérêts** entre agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, naturalistes et élus locaux. Nous avons tous à y gagner!



Directeur de la Fédération de chasse du Rhône, Charles Jullian est adjoint au maire de Taluyers depuis 1989. Il est également conseiller de la Communauté de communes du pays mornantais (COPAMO) et délégué au Syndicat mixte d’aménagement et de gestion du bassin versant du Garon (SMAGGA).

# René Miguet

À partir de 2009, alors qu'il vient d'être élu conseiller municipal, René Miguet mène un travail d'animation avec les propriétaires d'une zone humide. Un chantier de longue haleine!

“ **U**n contrat de bassin était en projet sur le lac d'Annecy et le Fier, qui passe à Lovagny, et la Communauté de communes lançait une politique de préservation et de valorisation des espaces naturels sensibles avec le Conseil général au moment où nous démarrions notre Plan local d'urbanisme. La réhabilitation d'une zone humide au bord du Fier, en friche depuis plus de cinquante ans, a été identifiée comme l'une de nos priorités.

C'est une zone humide très intéressante. À l'époque, elle s'atterrissait, comme disent les spécialistes, c'est-à-dire que **les ligneux gagnaient du terrain, car elle n'était pas fauchée**, l'espace se fermait et des plantes envahissantes comme le grand soldage s'installaient, nuisant à la biodiversité.

**Nous avons alors engagé des discussions avec les propriétaires concernés** pour qu'ils mettent leurs terrains à la disposition de la commune et avons confié les études et la coordination générale de la gestion au Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (Asters).

Sur le terrain, j'ai eu grand plaisir à retrouver nombre de mes anciens élèves du lycée, qui a formé toute une génération de gestionnaires et de protecteurs des espaces naturels! ”



*Il a fallu convaincre les propriétaires de nous laisser intervenir sur leurs terres* ”



Conseiller municipal de Lovagny, responsable de la commission Environnement et développement durable, René Miguet a été enseignant en économie puis directeur général du lycée agricole de Poisy, aujourd'hui devenu l'Institut des sciences de l'environnement et des territoires d'Annecy (Iseta).

Il ne s'agit pas de mettre le territoire sous cloche, mais de penser à l'avenir!

# René Vuillerod

Sur la commune de Saint-Bois, trois marais sont en cours de gestion par le Conservatoire d'espaces naturels. Avec beaucoup de pragmatisme, René Vuillerod revient sur les enjeux de la préservation de ces espaces, à différentes échelles.

“ Je ne suis pas un écologiste né. Je prône tout simplement le bon sens. J'ai bien conscience qu'il faut penser à l'avenir et transmettre un patrimoine naturel de qualité à nos enfants.

Sur la commune de Saint-Bois, nous avons plusieurs zones humides. La blache, c'est-à-dire le foin, y était autrefois fauchée puis utilisée comme litière pour les bêtes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, ces espaces ont donc tendance à se boiser. Une réunion a été organisée en 2013, pour sensibiliser les propriétaires à ce problème et leur proposer de confier la gestion de leurs parcelles au Conservatoire d'espaces naturels. L'initiative a été plutôt bien perçue localement : **préserver l'existant pour l'avenir, tout le monde a à y gagner!**

C'est la même chose à une autre échelle, avec **le projet de création d'un Parc naturel régional des boucles du Rhône**, que nous nous efforçons de relancer avec le député-maire de Crémieu et d'autres élus locaux. L'ob-

jectif? Préserver les paysages et les milieux, en maîtrisant l'urbanisation notamment. Mais attention, il ne s'agit pas du tout de mettre le territoire sous cloche : dans un Parc, on continue à chasser, à pêcher, à se promener... fort heureusement! C'est aussi **une façon de valoriser le territoire et ses produits**, un véritable label de qualité avec des effets bénéfiques sur toute l'économie locale.”



René Vuillerod est maire de Saint-Bois depuis 1995, et Président de la Communauté de communes Bugey sud depuis janvier 2014. Il est également vice-président de l'association de préfiguration du Parc naturel régional des boucles du Rhône.

Des réponses concertées sur un grand territoire

# Philippe Auger

Au niveau de la région urbaine de Grenoble, dans la continuité de la démarche du Grenelle et en compatibilité avec le SDAGE\*, les élus ont souhaité inscrire les zones humides au sein du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

“Avec Murielle Pezet-Kuhn de l'Agence d'urbanisme de Grenoble et à partir des résultats de l'inventaire départemental des zones humides qui avait été réalisé par le Conserva-

toire d'espaces naturels, nous avons d'abord identifié les conflits potentiels entre les zones humides et les espaces urbanisables, inscrits au SCoT.

Ces conflits potentiels concernaient près de 480 hectares de zones humides. Les élus ont donc souhaité s'engager, en optant pour **une stratégie de l'évitement en amont des projets d'urbanisme et d'aménagement** et pour un examen collectif des conflits majeurs. Nous avons donc profité du travail mené avec les 273 communes du périmètre pour étudier ces conflits et rechercher des solutions au cas par cas.

Aujourd'hui, **une grande partie des zones humides ne font plus partie des espaces urbanisables du SCoT.** Notre plus beau succès? Le fait que les élus

du Pays Voironnais aient opté pour la modification du projet d'extension de la zone industrielle Centre Alpes, au nord de Grenoble. Le SCoT a donc permis de se donner les moyens d'atteindre cet objectif de préservation des zones humides sur le long terme, en abordant la question à grande échelle, c'est une réelle avancée!

\* Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux



Philippe Auger est directeur de l'Établissement public du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Région grenobloise. Ce syndicat mixte, présidé par Marc Baietto, regroupe dix intercommunalités sur 3720 km<sup>2</sup> et 738000 habitants.



# Capitaine Régis Hans

Aux côtés des élus locaux, des agriculteurs, des propriétaires, des simples citoyens... les militaires constituent aujourd'hui des acteurs incontournables de la préservation des zones humides.

“ Dans l'esprit de la plupart des gens, activités militaires et écologie ne font pas bon ménage. Cette opposition m'a toujours interpellé. En réalité, le camp de Chambaran, c'est son classement dans le réseau Natura 2000 de protection de la biodiversité qui l'a sauvé. Il s'agit d'un camp très ancien, créé en 1881 pour servir à l'expérimentation des canons d'artillerie. Dans les années 80-90, sa transformation en centre d'enfouissement de déchets a été envisagée... et évitée de justesse, grâce au classement du site en 1997.

**Le camp a donc eu besoin de l'écologie pour survivre et, réciproquement, on s'aperçoit que les terrains militaires constituent de formidables refuges pour la faune et la flore. Ici, à Chambaran, les études ont révélé la pré-**

sence de nombreuses espèces rares, tant sur le champ de tir qu'au niveau des forêts et des étangs qui entourent le domaine. C'est simple : comme les activités militaires, la biodiversité a besoin d'espace!

Pour améliorer l'entretien des milieux naturels, nous avons décidé de prendre part au programme Life Defense Nature 2 mil, aux côtés du Conservatoire d'espaces naturels. Aujourd'hui, tous devraient comprendre l'intérêt de ce type de projets, surtout quand ils sont menés par des personnes ouvertes. On retrouve ce souci de la biodiversité chez l'ensemble des chasseurs alpins : de par leur quotidien, **les soldats qui s'entraînent en montagne sont proches de la nature!** ”

“ *Terrains militaires et biodiversité : même combat!* ”

Pour préserver la biodiversité, le ministère de la Défense et la Fédération des CEN ont signé une convention de partenariat en septembre 2009. En Rhône-Alpes, quatre bases militaires déclinent localement ce partenariat.



Originaire des grandes plaines de l'Est, le capitaine Régis Hans a embrassé une carrière militaire à 20 ans, pour “voir du pays et découvrir la montagne”. Il est aujourd'hui membre du 7<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs alpins et commandant du camp militaire de Chambaran, dédié à la formation des jeunes recrues ainsi qu'à la préparation des militaires partant en mission.

Sur le terrain, ils s'impliquent en faveur de la préservation et la valorisation des zones humides. Ils réalisent des travaux, exploitent ou entretiennent les milieux.

## ils mettent en œuvre



# Héloïse Doranlo

Le Syndicat de rivières des quatre vallées a lancé en 2013 une étude des zones humides sur son territoire et travaille avec les communes concernées afin de lancer des projets de préservation et de réhabilitation en lien avec les riverains et les usagers.

“ Les zones humides répertoriées sur notre bassin versant représentent 2000 hectares, soit seulement 5 % de la surface, mais elles touchent à beaucoup d’enjeux liés à la biodiversité et aux activités humaines.

Nous avons fait en 2013 une analyse de ces 140 zones humides afin de définir des sites prioritaires au regard de la biodiversité qu’elles abritent, de leurs

fonctionnalités et des menaces et dégradations qu’elles subissent ou ont subies.

Cela nous a permis de **sélectionner 40 zones humides pour lesquelles nous avons mené une consultation des communes** concernées afin de connaître leur perception de ces sites, les actions qu’elles pourraient envisager et les freins que nous pourrions rencontrer localement pour mener des opérations de préservation.

Nous allons maintenant, au niveau du bassin, **sensibiliser les usagers et les riverains**, qui sont des partenaires indispensables. Sur une dizaine de zones humides, nous sommes en train de contracter avec les communes avant de nous rapprocher des propriétaires pour mener des actions foncières ou signer avec eux des conventions.”



*“Usagers et riverains, des partenaires indispensables”*



Héloïse Doranlo est chargée de mission “Stratégie foncière et écosystèmes aquatiques” au Syndicat de rivières des quatre vallées qui regroupe les communes riveraines de la Gère, de la Sevenne, de la Véga et de l’Amballon Gervonde. Un territoire de 400 km<sup>2</sup> aux alentours de Vienne.

“Il faut savoir rester humble et se remettre en question!”

# Henry Jouve

Depuis 2008, en Ardèche, plus de cent agriculteurs volontaires ont contractualisé une mesure agro-environnementale spécifique aux zones humides. Henry Jouve est l'un d'entre eux.



“**G**râce à la MAET, nous avons décidé de prendre les zones humides en considération. Nous nous sommes engagés à exploiter différemment, à respecter la faune et la flore. En 2005, nous avons fait notre révolution, et troqué nos Prim'Holstein contre des Aubrac. En changeant de race, on change de métier! Les Aubrac, rustiques, ont la grande qualité d'apprécier plus spontanément la végétation des zones humides.

Détenir ou occuper un espace ne signifie pas forcément bien le gérer. Il faut tenter de définir quels sont les critères de bonne gestion. Et ça, **il faut le faire ensemble, agriculteurs et acteurs locaux**. Nous avons expertisé les zones humides avec le Conservatoire d'espaces naturels. Cela m'a énormément plu. Lorsque l'exigence est accompagnée de compétences, les paysans jouent le jeu. Nous qui sommes là depuis des décennies, nous

avons découvert que nous méconnaissons certains éléments floristiques. La remise en cause de notre métier a été forte.

**Il faut veiller à ne pas tomber non plus dans une gestion administrée à distance.** Les paysans doivent participer à la gestion de l'espace et aux expertises. L'implication doit se faire à tous les niveaux et nous devons accepter ensemble que les critères puissent évoluer dans le temps. Telle la scorsonère humble, une plante indicatrice de la bonne qualité des zones humides, il faut savoir rester humble et se remettre en question!”

## Focus sur les mesures agro-environnementales territorialisées (MAET)

Mises en place dans le cadre de la Politique agricole commune, les MAET sont des contrats entre un agriculteur et l'État. Sur la base d'une contrepartie financière, l'agriculteur s'engage à adopter certaines pratiques respectueuses de l'environnement. Animée par la Chambre d'agriculture, la MAET zones humides proposée sur le territoire du PNR des Monts d'Ardèche et du bassin versant de l'Eyrieux vise une bonne préservation des narces et sagnes du territoire.



Henry Jouve a repris la ferme familiale en 1980. Il possède 80 hectares, qu'il exploite en GAEC avec un associé. 11 ha ont fait l'objet d'une contractualisation en MAET.



« Ce qui est agréable : travailler en synergie avec d'autres acteurs »

## Christelle Masson

Sur les hautes chaumes du Forez, à plus de 1000 mètres d'altitude, l'estive de la Roche Gourgon a fait l'objet d'importants travaux de restauration. Christelle Masson, présidente de Groupement pastoral, nous décrit le paysage, ses acteurs et ses enjeux.

“Avec deux autres agriculteurs et avec l'aide de la Chambre d'agriculture et de la DDT\*, nous avons créé en 2008 l'estive de Roche Gourgon sur les terrains du Conseil général de la Loire. Le but était de réhabiliter des tourbières recouvertes d'épicéas. Le Département a fait couper les arbres afin d'y remettre des animaux. Tous les agriculteurs avaient été consultés, le projet a eu du mal à démarrer, et finalement nous nous sommes lancés!

Nous louons 77 ha. Nous montons des bêtes de fin mai à fin octobre; mais **les zones humides ne sont pâturées qu'à partir du 14 juillet**, par respect pour la faune et la flore. Nous bénéficions également d'aides financières, dans le cadre de la PAC\*\*, ce qui nous permet d'entretenir les clôtures, de louer les terrains. Nous tirons un bilan très positif de cette expérience. Le travail en synergie est agréable, les partenaires sont à l'écoute.

L'herbe a bien repris derrière les travaux de déboisement. La mosaïque de landes et de tourbières redevient ce qu'elle était. Nous y faisons seulement pâturer les bêtes, sans jamais faucher ni amender. Nous fréquentons surtout l'estive en période de pâturage, elle est magnifique : les bruyères, les myrtilles, les fleurs côtoient les bosquets de bouleaux.

Quand j'étais gamine, j'accompagnais ma grand-mère garder les bêtes sur ces terrains-là. Puis tout s'est perdu, les paysages se sont fermés, la transhumance ne s'est plus pratiquée. Les plantations ont pris le dessus. Donc **y retourner nous fait un bien immense, c'est un retour aux sources**. Nous avons l'impression d'être de retour chez nous.”

\* DDT : Direction départementale des territoires

\*\* PAC : Politique agricole commune



Issue du monde agricole, Christelle Masson est agricultrice depuis 1993 avec son mari à Roche-en-Forez, dans les monts du Forez. Ils y élèvent un troupeau de vaches laitières et un troupeau de veaux de boucherie sur 39 hectares, dont 7 en zone de tourbière.

# Jonathan Vannienwenhove

À une dizaine de kilomètres de Genève, au bord du lac Léman, les prairies de Marival figurent parmi les zones humides remarquables de Haute-Savoie.

“ Le marais offre une occasion unique de contempler la nature sauvage; j’ai vu plusieurs fois des sangliers et des biches. Chaque année, nous retrouvons la même faune, la même flore, une diversité vitale qui s’entretient et se renouvelle.

Les espaces entretenus par le SYMASOL\*, car nous n’avons pas le matériel adapté, mais simplement une faucheuse. Chaque année, il se charge de broyer les herbes et les buissons envahissants, comme la bourdaine. **Nous gagnons ainsi du terrain!**

Je bénéficie d’une aide de l’État. En échange, je m’engage à ne pas faucher avant le 28 juillet pour que les plantes aient le temps de monter en graines, et que certains papillons achèvent leur cycle de reproduction. Les herbes récoltées sont trop dures pour être

nourricières : elles servent de litière pour les bêtes.

À part cette fauche annuelle, nous ne touchons pas à ces zones humides afin de maintenir la biodiversité. **Ce sont des équilibres fragiles.** Nous ne pouvons même pas mettre de fumier, sous peine de bouleverser la flore.

J’ai aussi eu l’occasion d’être une fois en relation avec une association suisse qui cherchait à re-diversifier des prairies humides. Ce fut une expérience enrichissante. J’ai beaucoup appris sur la biologie des zones humides. Nous devons ramasser du foin mûr, c’est-à-dire en graines, afin qu’ils puissent le répandre chez eux, sur les prairies humides abîmées, pour reconstituer la flore des marais. ”

\* SYMASOL : syndicat mixte des affluents du Sud-Ouest lémanique



“ Nous ne fauchons pas avant la fin juillet afin de maintenir la biodiversité ”



Agriculteur depuis 2003, installé en GAEC avec sa femme, Jonathan Vannienwenhove menait au départ un troupeau de vaches laitières qu’il a remplacées par des chevaux. Il exploite aujourd’hui 90 hectares : 50 ha de cultures et 40 ha de prairie, dont 7 en zone humide.



*„J’ai observé une vraie progression dans la prise en considération des zones humides“*

## Dominique Guignand

**Pour limiter les impacts sur les zones humides, le débardage à cheval peut constituer une alternative économique et technique adaptée.**

“ Il faut être qualifié pour faire ce métier ! Il s’agit d’extraire des arbres coupés d’une zone humide ou d’une forêt, à l’aide de chevaux de trait (type ardennais ou comtois). Cela suppose une connaissance fine du site et **une bonne complicité entre le cheval et le meneur**. En France, nous sommes une vingtaine à exercer ce métier. Je travaille principalement avec des Conservatoires d’espaces naturels, des Parcs régionaux, des Syndicats de rivière ou des communes.

Quand j’ai commencé, je travaillais beaucoup en forêt. Depuis une dizaine d’années, je travaille également sur des zones humides, en particulier des tourbières. En 20 ans, j’ai observé une vraie progression dans la prise en considération des zones humides

protégées. Les donneurs d’ordre font davantage appel à la traction animale.

**Le cheval présente un intérêt réel sur ces milieux** de par son poids et sa façon de se déplacer : il peut travailler sur un sol ayant une faible portance, et avoir peu d’impact. En revanche, si vous faites passer un tracteur forestier de 15 tonnes, c’est catastrophique : il s’enfonce et dégrade le milieu !

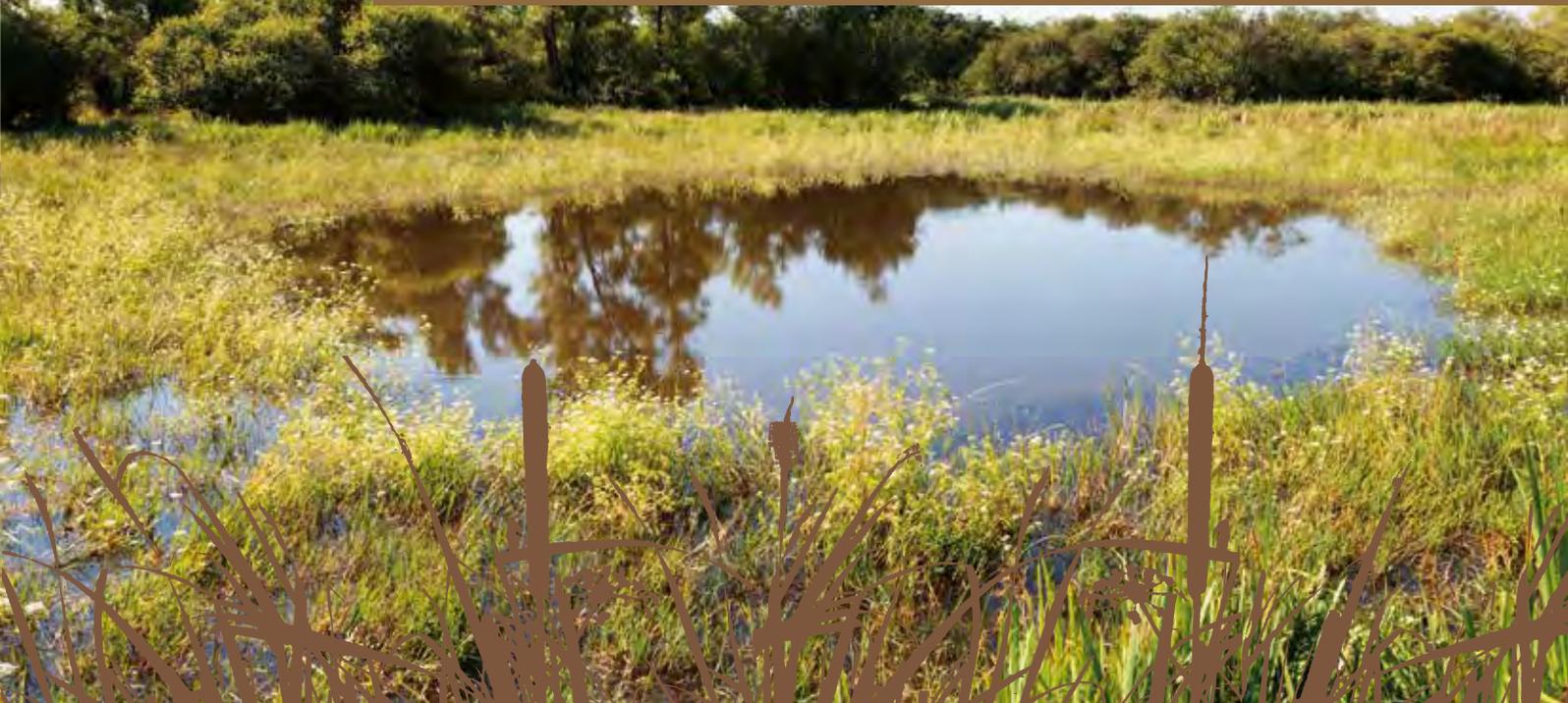
J’apprécie de travailler sur ces espaces pour leur beauté et leur caractère sauvage, mystérieux, désert. Mais c’est plus difficile que de travailler en forêt, car l’humidité peut réserver des surprises. Après une ou deux mauvaises expériences, j’ai compris qu’il valait mieux travailler en période sèche, car les tourbières en hiver sont de véritables éponges. ”



Dominique Guignand est entrepreneur de travaux forestiers, avec une spécialité de débardage à cheval. Il exerce ce métier rare depuis 1992.

Ils testent, innovent, cherchent des solutions efficaces pour améliorer les savoir-faire, réduire l'impact des interventions et mieux concilier développement des territoires et préservation des zones humides.

## ils expérimentent



# Martine Surrel

Avec l'aide du Département du Rhône et du Conservatoire d'espaces naturels, Saint-Maurice-sur-Dargoire vient d'intégrer les zones humides dans son plan local d'urbanisme. Une initiative exemplaire.



“À Saint-Maurice, nous faisons face à des problèmes de ruissellement et d'érosion des terres.

La préservation des zones humides est un enjeu majeur pour lutter contre ces phénomènes et nous avons fait de leur conservation une priorité communale. Nous sommes également très attachés à notre agriculture et à notre patrimoine naturel. Une bonne partie de la commune est classée en ZNIEFF\* ou en ENS\*\*, avec énormément de faune et de flore protégée au niveau européen.

Alors, quand le Conseil général nous a proposé de devenir commune-pilote pour intégrer les zones humides à notre plan local d'urbanisme, nous avons dit oui!

**C'était une première dans le Rhône et il a fallu expérimenter.** Nous avons créé des zonages spécifiques, pour les zones humides des espaces naturels (NZH) ou agricoles (AZH). Ces zones sont désormais soumises à un règlement spécifique qui interdit tout drainage, exhaussement ou remblai. Nous avons également déclassé certaines réserves foncières constructibles, lorsqu'elles comprenaient des zones humides intéressantes. Cela n'a pas toujours été facile, mais c'était important pour nous de faire prendre conscience à tous de la valeur de ces espaces.

Aujourd'hui, nous intervenons auprès d'autres communes pour expliquer notre démarche. Il y aurait également des prolongements à trouver au niveau du Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

“Les zones humides devraient être inscrites dans tous les documents d'urbanisme.”

de l'Ouest lyonnais, car il est essentiel que les documents d'urbanisme prennent bien en compte toutes les composantes des territoires. Les nouvelles directives issues du Grenelle de l'environnement vont déjà dans ce sens, mais **il est possible d'aller plus loin!**”

\* ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

\*\* ENS : Espace naturel sensible, défini par le Conseil général



Martine Surrel est maire de Saint-Maurice-sur-Dargoire depuis 1995. Elle est également présidente de l'association des maires ruraux du Rhône.



“La clé de la réussite ? Susciter des démarches volontaires sans brusquer !”

## Céline Cuvet

Au cœur du domaine skiable des Trois vallées, Saint-Martin-de-Belleville accueille trois stations de ski, une activité de pâturage d'été et... plus de 400 zones humides ! Concilier activités socio-économiques et respect de l'environnement, c'est le quotidien de Céline Cuvet.



“À Saint-Martin-de-Belleville, il y a une volonté politique forte de préserver l'environnement. D'où la création de mon poste en 2006. En ce qui concerne les zones humides, l'inventaire départemental réalisé en 2006-2007 a joué un rôle déterminant, en révélant l'importance de ces milieux. Un plan d'action a alors été mis en place, sous l'impulsion du Conservatoire d'espaces naturels et avec l'aide du Parc national de la Vanoise. Notre principal enjeu ? Sensibiliser les acteurs locaux et insuffler des dynamiques de préservation des zones humides.

Nous travaillons notamment avec les remontées mécaniques et le service des pistes. C'est ainsi que **la zone humide présente sur la piste des Enverses a pu**

**être restaurée.** C'était un véritable défi technique, car il fallait limiter les écoulements d'eau l'hiver pour éviter la formation de glace, tout en permettant la mise en eau du marais l'été. Nous avons trouvé une solution sur mesure, que l'on perfectionne chaque année, en tenant compte des suivis réalisés.

Autre champ d'expérimentation pour la commune : la mise en place de baux ruraux à clauses environnementales. Là, il s'agissait d'**améliorer les pratiques pastorales, sans pénaliser la profession.** Nous avons travaillé avec les agriculteurs volontaires, fait réaliser des diagnostics et réfléchi à un système incitatif : désormais, le montant des baux sera réduit lorsque les zones humides sont en bon état. Susciter des démarches volontaires sans brusquer : c'est la clé de la réussite. ”



Céline Cuvet est responsable Environnement de la commune de Saint-Martin-de-Belleville. Elle pilote notamment la mise en œuvre du plan local d'actions en faveur des zones humides.



“La fauche centrifuge, c’est juste une nouvelle habitude à prendre”

## Jérôme Froment

Depuis plus de vingt ans, Jérôme Froment teste, expérimente et adapte ses pratiques aux objectifs de conservation des prairies humides du Val de Saône.

“Je me suis installé sur l’exploitation de mon père en 1994, après mon service militaire. Propriétaire de prairies humides, le Conservatoire d’espaces naturels proposait alors leur mise en location, ce qui nous a permis d’étendre l’exploitation et de développer une activité de production fourragère. En contrepartie d’une prime, nous nous sommes alors engagés à réaliser une fauche tardive (après le 14 juillet), pour laisser le temps à la faune et la flore de se reproduire.

En 1997-98, j’ai commencé à mettre en place une fauche centrifuge. Ce n’est pas une grosse contrainte, seulement une nouvelle habitude à prendre. Simplement, au lieu de commencer la fauche par l’extérieur, on commence par le centre, de façon à permettre aux animaux de partir. Les suivis réalisés

ont révélé des résultats très positifs, avec des impacts sur la faune fortement réduits (de 80 % à 10-20 %). Cette pratique a donc été incluse par la suite dans le cahier des charges des MAET\*, et généralisée.

**Tous ces efforts, nous les avons réalisés car notre activité nous passionne.** Malheureusement, nous sommes à la limite de la rentabilité, avec des coûts qui ne cessent d’augmenter et une MAET dont l’application n’est possible que sur 22 à 26 hectares selon les dates de fauche, soit 7 500 € de prime par exploitant. Par la suite, il faudrait que le plafond de la MAET soit débloqué, pour soutenir durablement cette activité.”

\* MAET : mesure agro-environnementale territorialisée (voir encart p. 13)



Agriculteur installé en GAEC avec son père, Jérôme Froment développe une activité de production fourragère sur prairies humides, qu’il complète par des cultures légumières et céréalières.

“ C’est sur le terrain que l’on repense vraiment les choses ”

# Raymond Gruffaz

Ancien directeur de l’Entente interdépartementale pour la démoustication (EID), Raymond Gruffaz a toujours conservé le goût du terrain.

“ Les phénomènes biologiques ont toujours eu pour moi un caractère fascinant. Ils nous font approcher le vivant de manière presque intime!

Vous ne pouvez pas imaginer ma joie lorsqu’à la fin des années 80 les

scientifiques ont découvert le bacille de Thuringe. Cette petite bactérie a révolutionné les techniques de lutte anti-moustiques. **En quelques mois, on est passé de la lutte chimique à la lutte biologique.** La transition n’a pas été facile, certains craignaient un manque d’efficacité, mais en une saison tout le monde était convaincu!

Comme le boisement spontané de certaines zones inondables rendait indispensable la création d’accès pour faciliter les traitements, nous avons aussi développé des savoir-faire en matière d’entretien des zones humides. À partir des années 90, nous avons utilisé nos engins pour restaurer des marécages. Les interventions n’étaient pas de tout repos et j’ai bien cru qu’une fois un agent allait y rester, tant le substrat était mou...



Ces agents de terrain étaient vraiment formidables, pleins d’imagination. Le retour à la strate herbacée en trois ans, c’est à eux qu’on le doit. En expérimentant, ils ont mis au point **des techniques qui permettent de vaincre l’embroussaillage en quelques années** (par des opérations répétées de déboisement, débroussaillage, broyage, fauche...). Du coup, nous sommes intervenus sur des centaines d’hectares de zones humides, aux côtés des Conservatoires d’espaces naturels ou des collectivités locales. Nous avons essaimé un peu partout dans la région et au-delà! ”



Ancien professeur de sciences de la vie et de la terre, Raymond Gruffaz a rejoint l’EID en 1968. Cet établissement public a pour vocation la lutte contre la prolifération des moustiques et se charge également de la gestion de zones humides, en étroite collaboration avec la communauté scientifique.

# Yannick Megret

Spécialiste du débroussaillage, Yannick Megret et son entreprise sont intervenus notamment au marais de Thézillieu pour le compte du Syndicat mixte de l'Albarine. Un chantier pas comme les autres.

“**S**ur le marais de Thézillieu, nous avons effectué un arrachage mécanique de la boudaine puis broyé sur quatre hectares toute la végétation. Une partie de la matière a servi à repailler les parties déchaumées et ameublées à la charrue forestière. Le travail du sol détruit les racines du solidage, une espèce très invasive, et le paillage permet de favoriser l'herbe du marais.

**J'aime ces travaux spécifiques**, dans des endroits sensibles où il faut faire attention au terrain. Ça change du travail à la chaîne! Depuis cinq ans, je les découvre, j'apprends plein de choses et je me plais à trouver des solutions à des questions parfois complexes.

**Il faut un matériel adapté sur ces milieux humides qui ne doivent pas être abîmés.** C'est pour cela que nous utilisons des engins sur chenilles. Ils ont une bien meilleure portance et ne créent pas d'ornières.

Avec Thierry Chassagne, nous avons travaillé aussi sur la tourbière des Oignons. Ici, nous avons posé des seuils pour éviter que l'eau ne s'évacue trop vite et pour qu'elle s'étende de façon homogène.”



*Ces chantiers sur zones humides... ça change du travail à la chaîne!*



Yannick Megret est Président directeur général de la SAS YM Entreprise qu'il a créée en 1989 à Hauteville-Lompnes. C'est un spécialiste des travaux sensibles de débroussaillage, en forêt et dans les espaces naturels. Il intervient souvent en cotraitance avec Thierry Chassagne, qui dispose de personnel formé pour des opérations de génie écologique.

Ils sont présents sur le terrain, effectuent des observations et suivis, analysent les données et rendent compte des évolutions.

# ils surveillent et analysent





“*Les zones humides, garantes du bon état des rivières.*”

## Vincent Peyronnet

La Fédération de pêche de l'Ardèche apporte son expertise piscicole dans les plans de gestion de certaines zones humides. Elle a notamment réalisé en 2007 un inventaire piscicole sur le ruisseau de la tourbière de la Verrerie.

“**N**ous avons réalisé une partie de l'inventaire biologique sur cette tourbière qui a failli disparaître du fait de la méconnaissance de son ancien propriétaire. Il y avait quelques truites qui vivotaient dans la partie amont, restée naturelle. Aujourd'hui, les truites se reproduisent même dans la partie aval, remise en état grâce au travail du Conservatoire d'espaces naturels, qui a acquis le site.

**La présence de poissons, et notamment de truites, est un bon indicateur** de la qualité du milieu. Une population piscicole pérenne dans un cours d'eau est le signe que ses fonctionnalités sont effectives et que l'alimentation par les zones humides situées en amont est de qualité. C'est donc tout naturellement que nous participons aux comi-

tés de pilotage des plans de gestion des tourbières de la Verrerie ou de Sagne Redonde, par exemple, même si nous sommes surtout spécialistes des cours d'eau.

**Les zones humides font partie d'un écosystème plus vaste** et, bien souvent, de leur bon état dépend aussi la qualité des rivières. C'est pour cela que nous pouvons également participer à l'acquisition de terrain par le Conservatoire d'espaces naturels, sur certains sites à enjeux.”



Vincent Peyronnet est chargé de mission à la Fédération de pêche de l'Ardèche où il réalise, avec son collègue Christian Boucansaud et d'autres techniciens, des études sur les milieux aquatiques. Tous deux participent également aux plans de restauration physique et piscicole et à différentes démarches et procédures (SAGE, SDAGE, contrats de rivières, etc.).

# Maurice Durand

Un peu partout, les zones humides font l'objet d'inventaires et de suivis. L'étude des champignons ouvre en la matière des perspectives intéressantes, en pleine émergence.

“Avec le drainage des bords du Rhône, c'est tout un écosystème qui est détruit définitivement et, avec lui, **la fonge\* des milieux humides, qui est unique.**

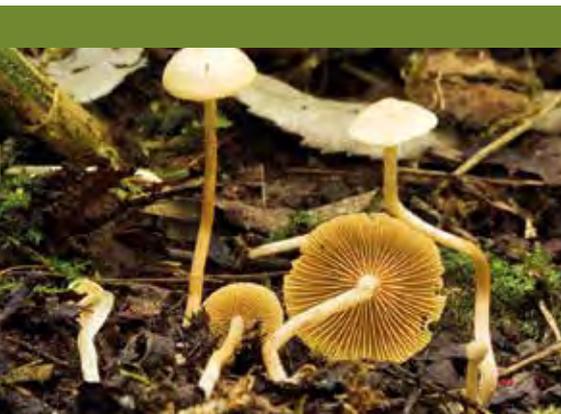
Les vallées de nos régions alpines étaient auparavant riches en forêts de bord de cours d'eau, mais celles-ci disparaissent peu à peu au profit des activités humaines et de l'urbanisation. Avec elles, nous perdons les moyens d'éviter des inondations catastro-

phiques en aval ou de préserver les nappes phréatiques et la qualité des eaux de surface.

J'ai découvert la richesse de ces milieux il y a vingt ans. Ce sont des vestiges de notre passé qui ont un fonctionnement très spécial. La présence de l'eau entraîne la mise au point de stratégies très intéressantes chez les champignons. Ils se développent en surface tandis que leurs congénères des autres milieux développent en profondeur leurs filaments mycéliens.

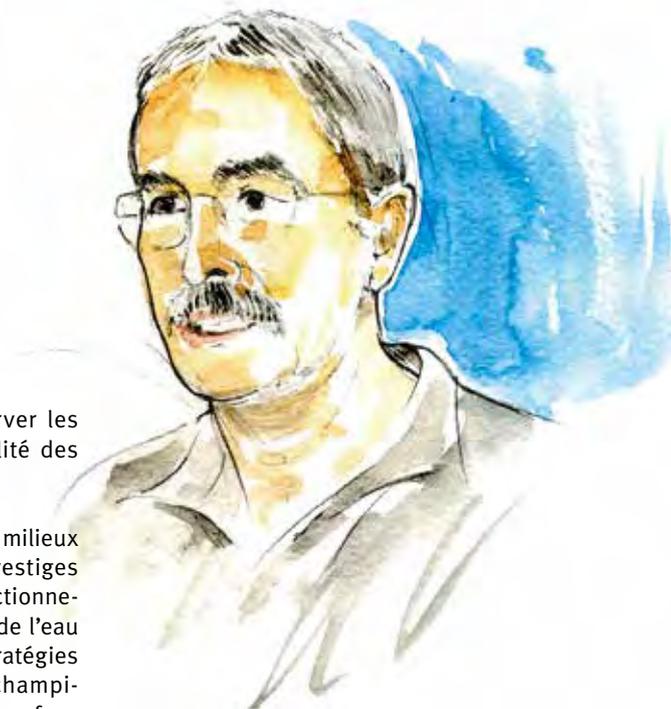
**Certaines espèces sont des indicateurs de l'évolution de la zone humide,** comme Gyrodon lividus dont la présence marque l'assèchement progressif de la forêt alluviale ou certaines Alnicola qui attestent du bon fonctionnement du milieu.”

\* Fonge : ensemble d'organismes plus communément appelés champignons



Alnicola silva novae

Président de la Société mycologique et botanique de la région de Chambéry, Maurice Durand est retraité de l'enseignement des automatismes. Il étudie depuis 40 ans les champignons, notamment ceux des forêts alluviales, et participe à l'Observatoire de la biodiversité, piloté par le CEN Savoie.



“Dix mètres de forêt alluviale le long d'un cours d'eau réduisent de 80 % sa pollution.”





# ' Anne Clémens

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes est membre du Comité consultatif de la Zone atelier du bassin du Rhône (ZABR) dont les programmes de recherches apportent des éléments d'aide à la décision en matière de gestion durable des cours d'eau et de leurs bassins versants.



“**N**ous abordons les zones humides au travers de trois de nos quatre axes transversaux de recherche : Changements climatiques et ressources; Flux, formes, habitats biocénoses (les influences de la géomorphologie d'un système fluvial sur la biodiversité); Flux polluants, écotoxicologie, écosystèmes; Observation

sociale du fleuve, gouvernance. Tous ces sujets sont l'occasion de réunir des chercheurs de disciplines très variées : biologistes, hydrologues, sociologues, historiens, chimistes, urbanistes...

Je ne suis pas une spécialiste des zones humides, étant juriste en environnement. **Ma vision des zones humides a évolué** grâce aux connaissances que j'ai pu "grappiller" en animant la ZABR. Auparavant, je les considérais comme de simples annexes fluviales ou des "îlots d'eau" insérés dans un paysage terrestre. Aujourd'hui, je trouve qu'elles sont un formidable lieu de respiration des rivières.

Ce qu'il y a d'intéressant, avec les zones humides, c'est qu'**elles peuvent faire l'objet d'enjeux très forts ou contradictoires**. Elles ont un fonctionnement physique extrêmement différent selon les endroits. Elles proposent une grande diversité géomor-

*De formidables lieux de respiration des rivières*

phologique\* et biologique, selon les lieux, qui permet de comprendre leur fonctionnement écologique complet à petites échelles. ”

\* diversité des formes du relief terrestre



Juriste de formation, Anne Clémens est directrice de la Zone atelier du bassin du Rhône (ZABR), un groupe pluridisciplinaire de chercheurs qui étudie les relations entre le fleuve et ses abords et les sociétés qui s'y développent.



“Un site pilote pour le suivi scientifique”

# Yannick Masse

Propriété du département de la Drôme, le marais des Boulignons est une zone humide pilote en matière de suivi environnemental avec, sur certains paramètres, plus de quinze ans de recul.

“**N**ous sommes onze écogardes de mai à octobre – et six toute l’année – à gérer, entretenir et surveiller les neuf Espaces naturels sensibles du département de la Drôme.

Sur le marais des Boulignons, **mon travail consiste à entretenir l’ouverture du milieu** en contenant l’avancée, notamment du pin noir d’Autriche qui gagne sur ces coteaux du Haut-Diois. Nous favorisons ainsi les espèces de lumière, comme la moliniaie qui abrite l’épipactis des marais, une orchidée dont c’est la plus grosse station drômoise. Pour cela, nous avons contracté avec une paysanne locale la mise en pâturage du site qui a eu lieu tous les étés de 1998 à 2012.

Comme c’est un site peu fréquenté (2 000 visiteurs par an), il ne m’est pas nécessaire d’être quotidiennement sur le terrain, d’autant que, jusqu’à l’an dernier, la bergère réalisait des travaux d’entretien et de surveillance dans le cadre de notre convention.

C’est un site pilote départemental pour le suivi scientifique, puisque nous



avons mis en place dès 1999 **des recensements botaniques, entomologiques, ornithologiques...** Cela permet d’évaluer les résultats de notre gestion, même s’il est parfois difficile de croiser les données et d’en tirer des conclusions “définitives”. Nous avons d’ailleurs fait appel au CEN dans ce but. ”



Yannick Masse est écogarde au service Espaces naturels sensibles du Département de la Drôme depuis 1998. Il intervient sur quatre sites, dont le marais des Boulignons et la forêt de Saoû.

Ils contribuent à transmettre le savoir,  
à sensibiliser petits et grands et à communiquer  
une image positive des zones humides.

# ils sensibilisent et créent du lien



# Marie-Noëlle Dury

Grâce au travail engagé sur la tourbière des Narcettes, le village de Montselgues s'est redynamisé, avec la diversification des activités de l'association La Fage, qui gère un gîte d'étape et de séjours et dont l'un des objectifs est de créer des emplois au pays.

“ La Fage était à ses débuts un foyer de ski de fond. Mais la neige devenait trop irrégulière, et nous avons décidé de développer des activités autour de la randonnée : hébergement-restauration, animation, accompagnement, découverte du patrimoine pour les randonneurs, les sportifs, les

personnes en situation de handicap et les classes de découverte. Nous avons créé un livret pédagogique qui propose 4 circuits d'orientation agréés par l'éducation nationale, dont 1 sur la tourbière des Narcettes.

Située à 1000 mètres d'altitude, **c'est l'une des tourbières les plus méridionales à cette altitude**. Elle fait partie d'un grand réseau de zones humides sur le plateau, mais c'est la seule où nous amenons du public. Plusieurs acteurs sont associés étroitement dans sa gestion : le Conservatoire d'espaces naturels, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (animateur du site Natura 2000), le Conseil général (le site est aussi classé Espace naturel sensible), les associations de chasseur, les éleveurs qui pratiquent le pâturage sur le site...

Lorsqu'on arrive dessus, on est époustoufflé. L'espace s'ouvre, on respire.



*Un levier économique pour le développement du territoire*

L'horizon est dégagé. On croise des libellules, des têtards, des crapauds accoucheurs, des lézards vivipares, de petites plantes carnivores, d'autres plantes rares et protégées comme les lycopodes... **Au plan touristique, la tourbière des Narcettes est devenue incontournable** et nous ne cessons de la valoriser! Elle contribue pleinement à dynamiser l'économie locale. ”



Salariée de l'association La Fage, Marie-Noëlle Dury est responsable du gîte d'étape et de séjour. Guide de montagne, elle accompagne les visites de la tourbière.



“ Ces chantiers éveillent nos salariés à des enjeux qu’ils ne connaissent pas du tout ”

## Pierre Eymery

L’association Emplois Verts du Pays Voironnais mène des chantiers d’insertion sur les zones humides, tout en entretenant une bonne partie des espaces verts des collectivités du territoire voironnais.

“ Les zones humides sont des espaces intéressants pour nos salariés, car ils diffèrent de ceux sur lesquels ils interviennent habituellement, comme les espaces verts. **Il y a des contraintes particulières**, liées à la préservation du milieu. On ne peut pas utiliser des engins mécanisés ou des 4x4 et on privilégie la manutention, avec parfois l’aide de chevaux.

La plupart de nos salariés sont des gens qui n’habitent pas en zone rurale, ils sont très éloignés de la nature et des préoccupations écologiques. **Ils découvrent certains intérêts qu’ils apprennent à comprendre**, comme l’importance de “sauver les grenouilles” qui participent à la biodiversité, ou d’arracher les plantes

envahissantes pour préserver les plantes autochtones.

Nous sommes intervenus récemment sur le marais des Goureaux à Vourey où nous avons posé des clôtures afin que le Conservatoire d’espaces naturels fasse pâturer des bovins d’un éleveur local pour entretenir l’ouverture de l’espace. Nous avons aussi déboisé une partie du site, qui était envahi par les saules. ”



Pierre Eymery est coordinateur de chantiers d’insertion à l’association Emplois verts du Paysvoironnais. À sa création en 1994, cette association était spécialisée dans la gestion des berges de rivières. Elle mène aujourd’hui des chantiers d’insertion sur les espaces naturels et les espaces verts des 32 communes du territoire voironnais.



# Chloé Dehoux-Sanchez

Le site de la Glacière accueille une mare temporaire, de nos jours rarement en eau, qui devient en été une prairie humide riche en biodiversité. Chloé Dehoux-Sanchez a travaillé en 2012-2013 avec sa classe de cycle 3\* sur la mémoire du lieu en interrogeant les anciens du village.

“ J’ai été contactée il y a deux ans par la Maison de la Lance qui m’a proposé de monter un projet Ekoacteurs sur le site de la Glacière. Cela m’a tout de suite intéressée : **j’aime monter des**

**projets avec les élèves sur leur environnement proche.**

Nous avons organisé des sorties nature sur la mare et un géologue nous a parlé de la composition du sol, du cycle de l’eau, des végétaux présents, très différents de ceux que l’on rencontre habituellement dans la Drôme. Puis nous avons interrogé les anciens du village sur l’histoire de la mare et les légendes qui l’accompagnent. Nous avons récupéré des photos et même un ancien bulletin paroissial où il était question d’un étang!

Les gens allaient s’y baigner dans les années 1930 et certains parents d’élèves ont vu la mare en eau. Dès qu’elle était remplie, une demoiselle du village allait prendre des photos. C’est un endroit familial aujourd’hui, où les

*Créer un lien entre les élèves d’hier et d’aujourd’hui*

gens de Réauville et de Montjoyer vont se promener le dimanche.

**C’était vraiment très intéressant de créer ce lien entre le passé et le présent,** entre les élèves d’hier et d’aujourd’hui. C’est une pratique d’écoute qui perdure aujourd’hui. ”

\* du CE2 au CM2



Professeur des écoles à Réauville depuis trois ans après avoir exercé son métier dans des zones urbaines d’éducation prioritaire en Vaucluse, Chloé Dehoux-Sanchez apprécie, à 34 ans, de travailler en milieu rural et dans la Drôme, où elle habite depuis six ans.

« Grâce au travail de terrain, nos élèves comprennent que chaque milieu est spécifique »

# Didier Dupuy

Enseignant en botanique, Didier Dupuy est à l'origine de la création du Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune qui sera attribué cette année à sa troisième génération de lauréats. Un travail d'équipe, précise-t-il.

« C e Bac pro, c'est toute une équipe qui l'a créé : celle de la Maison familiale et rurale et celle – dont j'étais aussi – qui avait créé le BEPA (Brevet Aménagement Espaces Naturels) il y a 20 ans.

Nous travaillons à **donner aux jeunes des connaissances à la fois générales, scientifiques et techniques** sur la sauvegarde et le maintien de la biodiversité, des espaces comme des espèces. Nous réalisons parfois des chantiers sur plusieurs jours et, pour cela, les élèves sont accompagnés sur le terrain par des professionnels, comme les Conservatoires d'espaces naturels. Tous les terrains sont concernés, bien sûr, mais nos territoires sont très marqués par l'eau et nous les envoyons souvent sur des zones humides. Ils y effectuent des diagnostics de milieu puis des interventions de plus en plus pointues au fil de leur formation.

**Je suis attaché aux zones humides,** notamment parce que, en tant qu' élu, je participe au contrat de rivières Brévenne-Turdine, deux cours d'eau qui alimentent l'Azergues et situés en tête



du bassin versant du Rhône. Je sais à quel point il est important de maintenir ces milieux. Les tourbières, par exemple, sont un régulateur de flux fondamental pour l'aval. »



Didier Dupuy est conseiller municipal de Joux (Rhône) et enseignant en botanique à la Maison familiale et rurale La Petite Gonthière à Anse, où il s'occupe également des relations avec les professionnels pour organiser le travail des jeunes sur le terrain.

Riches et éloquents, ces témoignages forment un ensemble marqué à la fois par la convergence des points de vue et la diversité des approches. Des plus convaincus et militants aux plus institutionnels et aux plus pragmatiques, ces retours d'expérience nous invitent à réfléchir de manière différente, à porter un regard neuf sur les zones humides et à les intégrer pleinement dans les projets de territoire.

## ce qu'ils nous enseignent



# ce qu'ils nous enseignent



## Agir sans plus attendre!

La préservation des zones humides est inscrite comme objectif dans plusieurs documents-cadres et textes de lois. Et pourtant, sur les territoires, nombre d'entre elles continuent d'être endommagées, voire détruites, parfois de manière irréversible. Il y a donc urgence à agir et à faciliter l'implication de tous. Les opérations à mettre en place sont rarement onéreuses et, en contrepartie, les gains générés sont souvent importants.

**À retenir :** même avec un budget modeste, il est possible d'intervenir de manière significative, à différents niveaux!

## Changer notre regard sur les zones humides

Ces 23 témoignages nous invitent à dépasser certains préjugés : non, les zones humides ne sont pas des zones insalubres, des espaces délaissés, sans valeur, qui posent problème. Elles prennent vie au fil des différents récits et deviennent des espaces d'expérimentation, des lieux d'épanouissement socioprofessionnels, des sources d'émotions esthétiques et artistiques, etc. Elles sont la beauté du reflet sur l'eau, l'odeur agréable de la menthe ou de la reine des prés... et deviennent langage voire poème. En témoignent leurs nombreuses appellations locales, reflets de notre histoire

collective : lînes, sagnes, gouilles, boutasses... Enfin, plusieurs acteurs ont montré leur rôle de levier dans l'économie des territoires.

**À retenir :** au-delà de la reconnaissance des enjeux environnementaux, s'ouvrir à toutes les composantes des zones humides (culturelles, esthétiques, économiques...).

## Décloisonner, combiner les approches

Les scientifiques jouent un rôle-clé en matière de préservation des zones humides, en apportant des éléments objectifs d'analyse pour déterminer les priorités d'intervention, évaluer la gestion et inscrire les pratiques dans une démarche de progrès. Mais la préservation des zones humides n'est pas qu'une affaire de spécialistes. C'est avant tout un effort collectif, une histoire de femmes et d'hommes qui ont souvent une connaissance intime de leur territoire et qui ont envie de s'investir. Ces savoirs, compétences, attentes et intérêts des acteurs locaux méritent d'être pleinement reconnus.

**À retenir :** organiser la rencontre et le partage des connaissances, qu'elles soient profanes ou académiques, et croiser les regards sur les zones humides.



## Forger une culture commune autour des zones humides

Les zones humides sont un patrimoine que chacun appréhende avec ses propres références, selon sa sensibilité. Pour s'entendre et se comprendre, la construction d'un langage commun et l'identification de valeurs partagées constituent des enjeux-clés. Pour ce faire, le dialogue et la concertation sont incontournables. Ils contribuent à élargir le cercle des acteurs concernés et à développer de nouvelles dynamiques. Les projets s'en trouvent enrichis et leur appropriation locale facilitée.

### À retenir :

- privilégier les démarches participatives, associer les acteurs du territoire le plus en amont possible;
- miser sur les approches éducatives et pédagogiques pour sensibiliser le plus grand nombre.

## Tenir compte des spécificités des territoires et des attentes locales

Intégration dans les documents d'urbanisme, maîtrise du foncier, mise en place d'une gestion concertée et durable, sensibilisation des habitants... Sur les territoires, de nombreux outils de préservation des zones humides ont fait leur preuve. Pour les décliner localement, les interventions requièrent une capacité à s'adapter à un contexte à chaque fois spécifique. Les variations

dans la portance des sols impliquent par exemple d'ajuster les techniques et périodes d'intervention. De même, la méthodologie de projets, les modalités de hiérarchisation des priorités, les processus de choix des actions à mener... doivent être adaptés en tenant compte des attentes locales.

**À retenir :** s'appuyer sur les retours d'expériences réussies, pour construire sa propre démarche.

## Réfléchir de manière différente pour intégrer les enjeux

L'aménagement urbain, l'activité agricole, le développement économique et la préservation des zones humides sont souvent perçus comme des enjeux différents, potentiellement contradictoires. Les retours d'expérience ont révélé, au contraire, qu'il est possible d'éviter les conflits sur les territoires, en identifiant les zones humides comme des atouts et non comme des contraintes, et en examinant les conflits potentiels de manière fine, le plus en amont possible.

**À retenir :** considérer les zones humides comme des composantes essentielles des territoires, à prendre en compte systématiquement dans les logiques d'aménagement du territoire, à toutes les échelles.



# Vous aussi vous souhaitez agir ?

De nombreux outils et des aides financières sont à votre disposition.  
Pour vous informer et faciliter la construction de vos projets, nous vous proposons  
un accompagnement méthodologique et technique. N'hésitez pas à nous contacter!

## Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN), un réseau de professionnels à votre écoute

Membres d'un réseau national ([www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)), les Conservatoires d'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et tous les acteurs des territoires à préserver leur patrimoine naturel. Ils travaillent sur le terrain, en concertation avec les acteurs locaux, et bénéficient en Rhône-Alpes d'un agrément de l'État et de la Région, qui reconnaît leur rôle dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques liées aux espaces naturels.

En Rhône-Alpes, l'action conservatoire, c'est...

- plus de 120 personnes salariées,
- plus de 250 sites gérés soit près de 40 000 hectares,
- et près de 150 interventions chaque année dans diverses politiques territoriales.

L'accompagnement des acteurs locaux est mené par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes dans cinq départements (Ain, Ardèche, Drôme, Loire et Rhône) et par les trois Conservatoires alpins en Isère, Savoie et Haute-Savoie, avec le soutien :



**Édité** par le Conservatoire  
d'espaces naturels Rhône-Alpes

**Directeur de la publication :**  
Jean-Yves Chetaille

**Coordination éditoriale :**  
Nathalie Fabre

**Comité de rédaction :**  
Alain Dindeleux, Nathalie Fabre,  
Pascal Faverot, Romain Lamberet,  
avec la participation des équipes  
des Conservatoires rhônalpins

**Rédaction :** Louise Browaeys,  
Nathalie Fabre, Christel Leca

**Portraits aquarellés :** Richard Atlan

**Création graphique et mise en page :**  
Scop crescend'O

**N° ISBN :** 978-2-908010-98-5

Imprimé sur papier 100 % recyclé  
avec des encres d'origine végétale,  
par l'imprimerie Chirat (42)

**Copyrights :** CEN Rhône-Alpes,  
sauf p. 5 – F. Didier,  
p. 7 – CEN Haute-Savoie Asters – C. Janin,  
p. 9 – CEN Isère – M. Juton,  
p. 12 – Gère vivante – V. Breuzard,  
p. 14 – C. Masson,  
p. 15 – CEN Haute-Savoie Asters – D. Lopez,  
p. 16 – C. Guignand,  
p. 19 – Mairie de Saint-Martin-de-Belleville – C. Cuvet,  
p. 25 – M. Durand,  
p. 26 – G. Cochet,  
p. 27 – CG26 – Y. Masse,  
p. 30 – CEN Isère – G. Pasquier,  
p. 33 – C. Nardin

L'ouvrage ayant été achevé d'imprimer  
fin 2013, les fonctions des personnalités  
rencontrées, ainsi que certaines politiques  
et projets décrits sont susceptibles  
d'avoir évolué depuis.

Ils sont élus locaux, agriculteurs, propriétaires, chasseurs, pêcheurs, scientifiques, naturalistes ou simples citoyens...  
Tous ont en commun de s'impliquer, au quotidien, pour préserver et valoriser les zones humides. À travers une série de témoignages, cet ouvrage leur donne la parole.

### **Cen Rhône-Alpes**

#### **Secteur Rhône et Loire**

La maison forte  
2 rue des Vallières  
69390 Vourles  
Tél. : 04 72 31 84 50  
[www.cen-rhonealpes.fr](http://www.cen-rhonealpes.fr)

#### **Antenne Ain**

Château Messimy  
01 800 Charnoz-sur-Ain  
Tél. : 04 74 34 98 60

#### **Antenne Ardèche-Drôme**

Rouveyret  
07200 Vogüe  
Tél. : 04 75 36 30 59

### **Cen Isère – Avenir**

Maison Borel – 2 rue des Mails  
38120 Saint-Egrève  
Tél. : 04 76 48 24 49  
[www.avenir.38.free.fr](http://www.avenir.38.free.fr)

### **Cen Savoie**

Le Prieuré – BP 51  
73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex  
Tél. : 04 79 25 20 32  
[www.cen-savoie.org](http://www.cen-savoie.org)

### **Cen Haute-Savoie**

84 route du Viéran – PAE de Pré-Mairy  
74370 Pringy  
Tél. : 04 50 66 47 51  
[www.asters.asso.fr](http://www.asters.asso.fr)

Document édité avec le soutien de :

